

UN LIBRARY

APR 21 1980

UN/SA COLLECTION

A/CONF.94/PC/III/CRP.6

17 avril 1980

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE MONDIALE
DE LA DECENNIE DES NATIONS UNIES POUR LA
FEMME : EGALITE, DEVELOPPEMENT ET PAIX
Troisième session
Point 3 c) de l'ordre du jour

EXAMEN DES RAPPORTS DE FOND SUR LES POINTS 7, 8, 9 ET 10 DE L'ORDRE
DU JOUR PROVISOIRE DE LA CONFERENCE : DOCUMENTS SOUMIS AU TITRE DU
POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CONFERENCE

Projet de programme d'action pour la seconde moitié de la Décennie
des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix,
1981-1985, en vue d'exécuter le Plan d'action mondial

Norvège* : amendement proposé au document A/CONF.94/PC/III/CRP.4

Remplacer les paragraphes 20 et 21 par le texte suivant :

"20. Les pays occidentaux ont beaucoup progressé dans la mise en place de mécanismes nationaux et leurs réalisations dans les domaines qui se rapportent aux sous-thèmes de l'enseignement, de la santé et de l'emploi, sont notables. De nombreux pays ont adopté de nouvelles lois qui assurent aux femmes des droits égaux dans les secteurs social, économique et politique de la vie nationale. Le pourcentage des femmes qui occupent des postes où elles interviennent au niveau de la formulation des politiques s'est accru dans des proportions non négligeables. Les femmes se sont intégrées, en nombre croissant, à la population active. Dans bien des pays, elles sont aussi nombreuses que les hommes dans l'enseignement secondaire, universitaire et supérieur. Par ailleurs, dans les divers pays à économie de marché, l'expansion des soins de santé primaires a atteint la plupart des zones rurales. Les études en cours sur les travaux de valeur comparable, la ségrégation dans l'emploi et la réévaluation des tâches ménagères sont autant d'indices positifs que de nouveaux progrès peuvent être escomptés dans la seconde moitié de la Décennie. La prise de conscience du double fardeau qui incombe aux femmes a permis aux femmes et aux hommes de commencer à remettre en question les attitudes stéréotypées qui ont encore cours et de mettre au point des programmes sociaux propres à assurer la pleine égalité des représentants des deux sexes."

* Cet amendement est présenté par la délégation norvégienne au nom du Groupe des Etats d'Europe de l'Ouest et d'autres Etats.